

Retour à la hausse du solde naturel

En 2010, le solde naturel de la région, proche de 8 000 personnes, est reparti à la hausse. Le nombre de décès a diminué tandis que les naissances sont en légère progression. Les mariages sont en baisse alors que les Pacs augmentent de 24 %.

Au 1^{er} janvier 2010, la population de l'Alsace s'élève à 1 856 000 habitants. En moyenne annuelle, l'évolution est de 0,6 % depuis le recensement de 1999.

Faible progression des naissances

Depuis 2007, davantage de naissances ont lieu chaque année en Alsace. On compte 22 300 nouveaux nés en 2010, soit une augmentation de 0,7 % en un an et ce, perceptible essentiellement dans le Haut-Rhin.

Depuis les années 1980, le taux de natalité décroît tendanciellement dans la région du fait d'un nombre croissant d'habitants et d'une relative stabilité des naissances. De 14,8 ‰ en 1980, il est passé en dessous du taux de natalité métropolitain (13,1 ‰) en 2000. Il

se situe à 12,0 ‰ en 2010, avec cependant quelques pics (comme en 2006). Il est stable pour la quatrième année consécutive.

Comparé au niveau national, le nombre d'enfants par femme est inférieur en Alsace ; ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité alsacien est toujours en dessous de l'indice métropolitain : 1,8 enfant par femme en 2008 en Alsace contre 2,0.

Baisse des décès

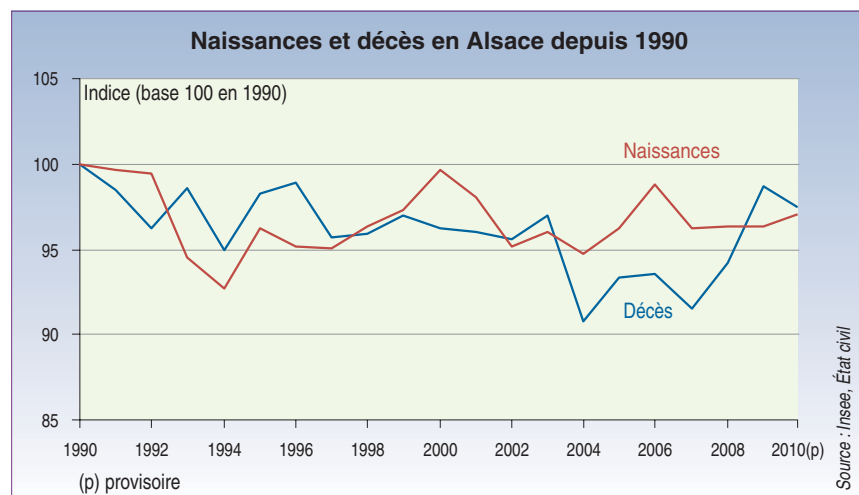
Contrairement à la tendance observée récemment, le nombre de décès diminue. En 2010, 14 400 personnes sont décédées, soit 1,3 ‰ de moins qu'en 2009. Ceci porte le taux de mortalité à 7,7 décès pour 1 000 habitants. La baisse est sensible depuis les années 1970, période durant laquelle il dépassait 10 ‰. Les progrès réalisés par la médecine et l'amélioration de l'hygiène de vie expliquent notamment cette

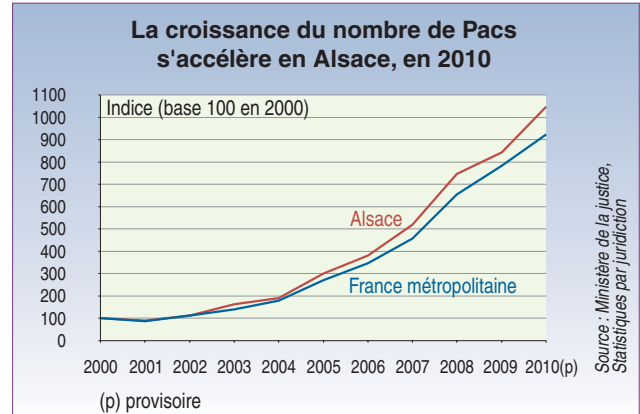
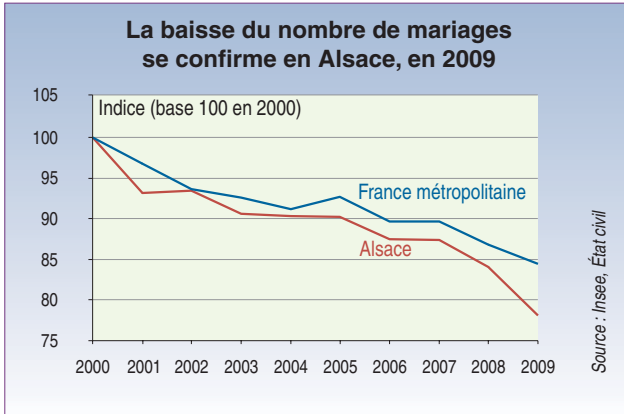
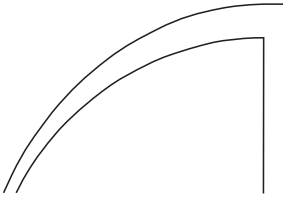
L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Cet indicateur synthétise les comportements de femmes de générations différentes.

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x.

évolution. Le taux de mortalité alsacien se maintient en dessous du taux métropolitain.

La baisse du nombre des décès et l'augmentation du nombre des naissances entraînent en 2010 une hausse du solde naturel dans la





région ; celui-ci s'établit à près de 8 000 personnes.

L'espérance de vie à la naissance des Alsaciens en 2008 atteint désormais 78,1 ans, tandis que celle des Alsaciennes se maintient à 84,0 ans. En raison de la stabilité de l'espérance de vie des femmes et du gain de celle des hommes, l'écart entre les deux sexes, toujours un peu plus faible dans la région, s'amenuise donc encore pour s'établir à 5,9 ans. En métropole, cet écart, plus marqué, s'élève à 6,6 ans.

Moins de mariages et plus de divorces

Le nombre de mariages continue de diminuer : en 2009, 7 010 couples se sont unis, soit une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Cette décroissance se poursuit tendanciellement depuis l'an 2000. En France métropolitaine, 245 150 mariages ont été célébrés en 2009 (soit 5 % de moins).

Lors du premier mariage, en Alsace, les conjoints ont le plus fréquemment entre 25 et 29 ans : 28 % des époux et 32 % des épouses appartiennent à cette tranche d'âge.

La progression des divorces continue mais dans des proportions moindres. Le nombre de jugements prononcés a été de 4 100 en 2009 dans la région, soit +2,8 % par rapport à 2008, pour +11,6 % l'année précédente. Le nombre de divorces pour 1 000 habitants s'élève ainsi à 2,2 et on compte près de 58 divorces pour 100 mariages.

Presqu'autant de Pacs que de mariages

Le nombre de Pacs (pacts civils de solidarité) poursuit sa progression en 2010 : en Alsace, 6 550 pactes ont été conclus, soit une hausse de plus de 24 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance est encore plus marquée qu'un an auparavant (+13 %). La tendance diffère de celle

constatée en France métropolitaine : l'augmentation d'environ 20 % entre 2008 et 2009, se réduit à un peu moins de 18 %, entre 2009 et 2010. Pour un Pacs conclu dans la région en 2009, 1,3 mariage a été célébré : on se rapproche de l'équilibre entre ces deux modes d'union.

Depuis sa création, les droits associés au Pacs se sont progressivement alignés sur ceux du mariage, bien que ne comportant pas certaines prérogatives de celui-ci. De plus en plus de couples trouvent, en se pacasant, un cadre juridique répondant mieux à leurs aspirations. Parallèlement les dissolutions sont en augmentation : 1 270 pactes ont été rompus en 2010 dans la région, soit une hausse de plus de 27 % par rapport à 2009. Cette tendance est similaire à celle observée en France métropolitaine.

Jean-Manuel ALVARENGA

Les nombres de mariages enregistrés et de divorces prononcés ne sont pas disponibles pour l'année 2010.